



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/603
S/17438

4 septembre 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 38 et 130 de l'ordre du jour
provisoire*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME

INTERNATIONAL QUI MET EN DANGER OU
ANEANTIT D'INNOCENTES VIES HUMAINES,
OU COMPROMET LES LIBERTES FONDAMENTALES,
ET ETUDE DES CAUSES SOUS-JACENTES DES
FORMES DE TERRORISME ET D'ACTES DE
VIOLENCE QUI ONT LEUR ORIGINE DANS
LA MISERE, LES DECEPTIONS, LES GRIEFS
ET LE DESESPoir ET QUI POUSSENT
CERTAINES PERSONNES A SACRIFIER DES
VIES HUMAINES, Y COMPRIS LA LEUR,
POUR TENTER D'APPORTER DES CHANGEMENTS
RADICAUX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 4 septembre 1985, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Dans mes lettres du 26 avril 1985 (A/40/270-S/17132 et Corr.1) et du 10 mai 1985 (A/40/301-S/17182), j'ai décrit de récentes tentatives faites par l'OLP pour attaquer des villes israéliennes depuis la mer. Je tiens aujourd'hui à appeler votre attention sur deux autres tentatives analogues de l'OLP.

1. Dans la nuit du 25 au 26 août 1985, un patrouilleur israélien a fait prisonnier un groupe de terroristes palestiniens qui se trouvaient à bord du yacht "Kasilradi", au large des côtes du sud du Liban. Ils devaient rejoindre des terroristes de l'OLP stationnés dans cette région pour lancer une attaque massive contre des objectifs civils dans le nord d'Israël. Le yacht avait appareillé d'un port algérien et a été capturé alors qu'il approchait du port de Sidon au Liban. Deux semaines plus tôt, le même bâtiment avait essayé d'aborder à Sidon, mais il en avait été empêché par la milice locale.

A/40/150.

Les terroristes faits prisonniers étaient membres de la section Fatah de l'OLP. Ils ont reconnu avoir reçu un entraînement et des armes dans des camps spéciaux situés en Algérie, avec la mission avouée d'assassiner des civils israéliens. C'est un nouvel exemple de la pratique, suivie de longue date par l'Algérie, d'abriter et d'entraîner des terroristes.

2. Le 31 août 1985, un patrouilleur israélien a arrêté le yacht "Ganda" au large des côtes du sud du Liban. Après une tentative de fuite, le bateau a été capturé. L'équipage comprenait plusieurs membres de "Force 17" (garde personnelle de Yasser Arafat, dont le siège est à Amman) qui avait également pour mission de se livrer à un massacre en masse de civils israéliens.

Ces derniers actes traduisent un changement de tactique de l'OLP, après qu'un de leurs bâtiments, l'"Attivirus", a échoué le 26 avril 1985, dans sa tentative d'atteindre Israël (A/40/270-S/17132 et Corr.1). Au lieu d'essayer de prendre pied directement en Israël, les terroristes de l'OLP tentent maintenant d'aborder dans le sud du Liban et, avec l'aide d'autres terroristes qui s'y trouvent déjà, de s'infiltrer en Israël par voie de terre.

Ces agissements de l'OLP, et d'autres actes commis par lui, rappellent utilement que ce mouvement demeure acquis à une politique de terreur et de violence. Ses récentes déclarations ne laissent aucun doute à ce sujet. Le 13 mai 1985, Yasser Arafat a déclaré dans une émission de l'OLP radiodiffusée depuis Bagdad que "l'OLP se livrera à de nouvelles opérations militaires et poursuivra ses opérations navales".

Le 28 août 1985, M. Shimon Peres, premier ministre d'Israël, a déclaré : "Il ne fait aucun doute que l'OLP et Yasir Arafat en personne dirigent ces opérations terroristes contre Israël".

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 38 et 130 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Benjamin NETANYAHU